

## La sécurité physique

*L'ISP suit l'évolution des préoccupations des Canadiens concernant leur sécurité physique en faisant le suivi de quatre indicateurs : le taux de crimes violents, le taux de crimes contre la propriété et la perception des gens sur ces deux types de crimes dans leur propre communauté.*

### Faits saillants :

*D'après les statistiques de 2001, dans l'ensemble la sécurité physique des Canadiens n'a pratiquement pas changé depuis l'année précédente, la hausse du taux de crimes violents ayant été compensée par la baisse du taux de crimes contre la propriété.*

*Le taux de crimes violents a augmenté pour la première fois depuis sept ans. Mais le taux de l'année 2000 restait inférieur à celui de 1992.*

### Le taux de crimes violents augmente

*Les recherches montrent que la crainte de la criminalité, surtout des crimes violents, est disproportionnée par rapport au risque réel d'en être victime. Mais même si la peur des gens n'est pas «justifiée», elle n'en existe pas moins et peut représenter un facteur négatif dans leur vie, en mettant souvent des restrictions inutiles à leurs activités sociales.*

*L'ISP tient compte des formes les plus graves de crimes violents, c'est-à-dire les homicides, les tentatives de meurtre, les voies de fait graves et les agressions sexuelles graves, car ce sont les crimes qui inquiètent le plus les Canadiens et la gravité de ces crimes fait qu'on les déclare de façon plus fiable et plus complète.*

### DONNÉES :

- Le taux national de crimes violents a augmenté de 3% de 1999 à 2000, après avoir baissé pendant sept années consécutives. En 2000, ce taux a atteint le niveau de 982 crimes violents pour 100 000 personnes, comparé à 955 pour 100 000 en 1999. Malgré cette hausse, le taux de 2000 est plus bas que celui de 1992, qui comptait 1 048 crimes violents pour 100 000 habitants.
- Six des 10 provinces ont déclaré une augmentation des crimes violents : le Québec, l'Î.-P.-É, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Ontario et Terre-Neuve. Les autres provinces ont enregistré une légère baisse de leur taux.
- Comme l'année précédente, les taux de crimes violents en 2000 ont été plus élevés en Saskatchewan et au Manitoba, où ils ont dépassé 1 600 crimes violents pour 100 000 habitants. Le Québec et l'Î.-P.-É ont de nouveau affiché les taux les plus faibles en 2000, soit un peu plus de 700 crimes violents pour 100 000 habitants.

## **PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets au sujet des crimes violents?**

*Afin d'évaluer la perception des Canadiens sur leur sécurité physique, nous leur avons demandé d'estimer le degré de sécurité de leur famille dans leur quartier en ce qui concerne les crimes violents.*

- La majorité des Canadiens (71%) ont dit se sentir très à l'abri des crimes violents en 2001. Cependant, ce taux représente une diminution par rapport aux taux de 74% en 2000 et 1999.
- Par région, ce sont les résidents d'Alberta et des provinces de l'Atlantique qui se sentaient le plus en sécurité (83% et 78%, respectivement, ont déclaré se sentir très en sécurité).
- Les Québécois étaient de loin ceux qui craignaient le plus les crimes violents dans leur quartier : seulement 59% d'entre eux ont déclaré se sentir très en sécurité, en baisse par rapport à 64% en 2000.
- Les Canadiens âgés de 25 à 44 ans étaient les plus confiants : la majorité (75%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes violents. Les personnes âgées étaient les moins susceptibles de partager ce sentiment, puisque seulement 61% d'entre elles se sentaient très en sécurité, soit une baisse par rapport au taux de 67% en 2000.
- Les hommes avaient plus tendance que les femmes à penser que leur quartier est très à l'abri des crimes violents (75% contre 68%).
- Les Canadiens dont le revenu ménager est plus élevé avaient nettement plus tendance que les autres Canadiens à penser que leur quartier est très à l'abri des crimes violents.

## **Le taux de crimes contre la propriété continue à baisser**

*Les crimes contre la propriété sont des actes illégaux dans le but d'obtenir des biens, mais sans recourir à la menace ni à la violence. Dans l'ensemble, la fréquence des crimes contre la propriété a baissé depuis 1992. L'ISP met l'accent sur deux types de crimes contre la propriété qui touchent les gens le plus directement : les vols par effraction à domicile et les vols de véhicules.*

### **DONNÉES :**

- En 2000, la fréquence d'ensemble de crimes contre la propriété a diminué.
- De 1999 à 2000, le taux de crimes contre la propriété a diminué dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan.
- Les provinces de l'Atlantique affichent le taux le plus bas de crimes contre la propriété au Canada. Terre-Neuve a la plus faible incidence, avec un taux de 2 411 crimes contre la propriété pour 100 000 habitants en 2000.
- 37% des personnes accusées de vol par effraction en 2000 étaient des jeunes de 12 à 17 ans. Ce même groupe d'âge représentait 41% de toutes les personnes accusées de vol de véhicules.

## **PERCEPTION: Les Canadiens sont-ils inquiets à propos des crimes contre la propriété?**

- La majorité des Canadiens (67%) avaient le sentiment que leur quartier était très à l'abri des crimes contre la propriété, en légère baisse par rapport à 68% en 2000.
- 22% d'entre eux considéraient que leur quartier était moyennement sûr et 12% ont déclaré que leur quartier n'était pas sûr.
- Sur le plan régional, l'Alberta et le Canada atlantique affichaient la plus forte proportion de résidents qui se sentaient très à l'abri des crimes contre la propriété; le Québec affichait de loin la plus faible proportion (55%) de résidents se sentant très à l'abri des crimes contre la propriété. Par contre, la Colombie-Britannique et le Québec avaient le pourcentage le plus élevé de résidents ne se sentant pas en sécurité.

## **Répercussions du 11 septembre sur la sécurité physique des Canadiens**

### **PERCEPTION :**

- À la suite des terribles événements du 11 septembre, seulement 17% des Canadiens ont indiqué un sentiment accru de risque pour leur sécurité physique, tandis que 8% déclaraient se sentir moins en danger. Il est intéressant de noter que les jeunes avaient davantage tendance à ressentir un sentiment accru de risque : 22% des répondants de 25 ans ou moins ont déclaré qu'ils ressentaient plus de risque, alors que seulement 10% des personnes de 65 ans et plus avaient la même impression.
- L'impression d'un risque accru pour la sécurité physique suite aux événements du 11 septembre était la plus faible au Québec (14%) et la plus forte dans le Canada atlantique (24%).

-----  
Les renseignements sur ces fiches d'information ont été tirés du rapport *Indice de sécurité personnelle 2002*. Pour de plus amples informations sur la méthodologie utilisée pour calculer l'ISP, veuillez consulter le rapport dans son intégralité.